

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-122](#)[Item Marie Moret à Manzi, Joyant et Cie, 26 février 1900](#)

Marie Moret à Manzi, Joyant et Cie, 26 février 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[25 février 1900](#)
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire[Boussod \(Jean\), Manzi, Joyant et Cie](#)
Lieu de destination24, boulevard des Capucines, Paris

Description

RésuméMarie Moret accuse réception de la caissette [contenant des plaques de photogravures] envoyée par Manzi, Joyant et Cie et leur envoie en timbres postaux les frais de son retour.
SupportDeux lettres sont copiées sur le même folio 355r.

Mots-clés

[Photographie](#), [Transport de marchandises](#)

Informations sur le document source

CoteFamilière de Guise, inv. n° 2005-00-122
Collation1 p. (355rbis)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Nîmes, 26 février 1900
Nîmes, 26 février 1900

14, rue Baudouine

Messieurs Offroy, Guillard et C^{ie},
Messieurs Offroy, Guillard et C^{ie},
rue Baudouine

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 23 et de vous informer que j'envoie aujourd'hui le chèque suivant, auquel je vous prie de faire bon accueil :

N^o 275630, valeur 75 francs
à l'ordre de M. M. Besand
père et fils, 114 rue de la Harpe, Paris.

Après je vous prie
Messieurs, l'assurance de
ma toute ma considération

Marie Gavon

Messieurs Marie Gavon et C^{ie}
J'ai l'honneur de vous accuser bonne réception de la caissette annoncée par votre lettre du 22 et de vous adresser ci-joint, en timbres-poste, les frais de retour de cette caissette.

Je vous prie, Messieurs, avec mes excuses répétées pour l'inutile dérangement que je vous ai causé, d'agréer de ma part ma toute entière considération

M^{lle} Landré (Gavon)